

La liberté au volant

■ Valeur à neuf 3 ans: qui va plus loin?

Au bout de 3 ans, votre voiture neuve perd environ la moitié de sa valeur. Si elle est volée, détruite ou déclarée irréparable à la suite d'un accident, nous vous garantissons un remboursement intégral de la valeur d'achat pendant les 3 premières années, sans limitation de kilométrage!

■ Valeur «Plus»: l'occasion aussi!

Les voitures âgées entre 13 et 36 mois bénéficient également d'une indemnisation plus avantageuse. Nous vous indemnisons sur la valeur de remplacement de la voiture au moment du sinistre majorée de 10 %!



La mobilité avant tout

■ TOP-ASSISTANCE

Nous vous proposons déjà un service de remorquage et de rapatriement sur base de la garantie Responsabilité Civile Auto. Vous êtes victime d'un accident immobilisant? Votre voiture a été volée ou n'est plus en état de circuler suite à une tentative de vol? Grâce à TOP-ASSISTANCE, vous bénéficiez d'un service de dépannage, d'une assistance aux passagers et d'une voiture de remplacement 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg que dans tous les pays de l'UE ainsi qu'en Suisse et en Norvège.

La garantie TOP-ASSISTANCE

Remorquage	✓
Rapatriement	✓
Assistance aux passagers	✓
Voiture de remplacement	✓
Transmission de messages	✓



LALUX-Autoprima

L'assurance auto qui va plus loin

Avantages financiers

■ Votre voiture a plus de 3 ans? Vous bénéficiez d'un rabais de fidélité

Vous hésitez à l'assurer en garantie casco pour des raisons financières? Nous vous proposons des rabais jusqu'à 70% de la prime annuelle en dégâts matériels. Une raison de plus pour profiter pleinement de nos services et de nos garanties.

■ Vous êtes jeune conducteur? Nous vous faisons confiance

Vous venez de passer votre permis de conduire avec succès? Nous vous faisons confiance et nous vous proposons un contrat sans surprime pour jeune conducteur et sans franchise permis récent.

■ Votre budget? Des tarifs simples adaptés à vos besoins

Nous vous proposons un tarif sans franchise avec une prise en charge intégrale des frais de réparation en cas de sinistre. Vous préférez bénéficier d'une prime plus avantageuse? Dans ce cas, optez pour une franchise entre 2%, 3%, 5% ou 10% et profitez d'un rabais pouvant aller jusqu'à 50% de votre prime en dégâts au véhicule.

Peu importe votre degré bonus/malus, vous avez le choix!



LA LUXEMBOURGEOISE
Société Anonyme d'Assurances
10 rue Aldringen
L-1118 Luxembourg
Téléphone 4761-1
Fax 4761-300
email: groupeLL@lalux.lu

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE
Société Anonyme d'Assurances
10 rue Aldringen
L-1118 Luxembourg
Téléphone 4761-1
Fax 4761-420
email: groupeLL@lalux.lu

BUREAU RÉGIONAL
6 place de l'Hôtel de Ville
L-4138 Esch/Alzette
Téléphone 4761-1
Fax 54 42 23

BUREAU RÉGIONAL
5 avenue Salentiny
L-9080 Ettelbruck
Téléphone 4761-1
Fax 81 85 18

Pour toute question,
n'hésitez pas à prendre contact avec votre agent.

LALUX-Autoprima

Vous avez fait le bon choix

Votre voiture, c'est tout d'abord votre liberté ! Vous pouvez vous déplacer où vous voulez. Cependant au volant vous n'êtes jamais à l'abri. Un simple accrochage, un accident ou un événement imprévu peuvent abîmer votre voiture ou, pire encore, causer un dommage à vous, à vos proches ou à un tiers.



LALUX-Autoprima vous propose l'assurance auto la plus complète du marché.

Vous choisissez vous-même les garanties, les options et les services dont vous avez réellement besoin. Inutile d'opter pour une formule onéreuse pour bénéficier de la meilleure couverture possible: votre assurance auto est adaptée à votre voiture, à votre situation familiale et à votre budget.

LALUX-Autoprima: toutes les garanties en un clin d'œil

Garanties ultra-complètes

RESPONSABILITÉ CIVILE ET PROTECTION JURIDIQUE

INCENDIE

- ✓ Brûlures
- ✓ Courts-circuits

VOL

- ✓ Remplacement des clés et serrures
- ✓ Remplacement des roues, pneus et enjoliveurs
- ✓ Réparation du système antivol

BRIS DE GLACES

- ✓ Remplacement du pare-brise, des blocs phares, des xénon et des rétroviseurs
- ✓ Remplacement du toit ouvrant, des miroirs, des pare-soleil
- ✓ Détecteurs de pluie et de lumière

FORCES DE LA NATURE

- ✓ Tempête, grêle, éboulement de rochers et avalanche
- ✓ Inondation, refoulement des égouts publics

COLLISION AVEC UN ANIMAL ERRANT

- ✓ Collision avec du gibier et tout animal

DÉGATS AU VÉHICULE (CASCO)

- ✓ Pas de malus en cas de réparation d'un dégât
- ✓ Libre choix du garage
- ✓ Dégâts causés aux pneus même en cas de vandalisme
- ✓ Réparation des dégâts causés par les martres et fouines
- ✓ Remise en état de l'airbag et des dégâts causés directement par celui-ci
- ✓ Réparation du moteur en cas de remplissage non-approprié du réservoir

TOP-ASSISTANCE 24h/24

Garanties optionnelles

VOITURE DE REMPLACEMENT

BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS

- ✓ Porte-bagages, siège pour enfant, coffre de toit, téléphone portable, GPS et objets personnels

GARANTIE CONDUCTEUR

GARANTIE DÉCÈS, INVALIDITÉ ET FRAIS MÉDICAUX

Couverture exceptionnelle

VALEUR À NEUF 3 ANS

■ Garanties de base

□ Options



La meilleure façon de protéger votre voiture



■ Vous gardez votre «bonus» bien mérité

Vous apercevez une vilaine bosse sur votre pare-chocs et, bien évidemment, aucune trace du responsable... Vous hésitez à faire appel aux services de votre assurance car vous craignez une augmentation de votre prime à la prochaine échéance? Pas de soucis! Nous prenons en charge les frais de réparation et mettons à votre disposition une voiture de remplacement sans toucher à votre bonus!

■ Vos biens sont assurés

Lors d'une tentative de vol le siège pour enfants a été détérioré. Vous constatez également que votre GPS portable et votre blouson en cuir ont été volés. Avec la garantie «Bagages», nous remplaçons vos effets personnels dans les plus brefs délais.

■ Vous êtes protégé quoi qu'il arrive

Le conducteur est la seule personne qui n'est jamais protégée par sa propre assurance Responsabilité Civile Auto! Notre «Garantie Conducteur» est un complément indispensable: elle comble cette lacune et couvre les lésions corporelles encourues par le conducteur. Les frais de traitement, les soins médicaux, la perte de revenus en cas d'incapacité de travail, l'invalidité ou encore le décès peuvent être garantis jusqu'à concurrence de 1 250 000 EUR.

